



Question sur le chauffage et le fioul

Par **jennifer54**, le **07/01/2013 à 18:29**

bonjour je suis actuellement locataire d un logement tenu par une proprietaire nous n avons plus de fioul depuis 1 semaine et elle ne veut pas en remettre du fait qu il nous reste des charges a payees de l annee derniere nous sommes en pleines hiver et nous avons 2 enfants et je suis enceinte du 3 eme .sachant que le remplissage de le cuve de fioul est inclu dans les charges locatives .j aimerais avoir une reponse pour savoir si elle a le droit et qu elle recourt je peut avoir ? merci de votre reponse

Par **Lag0**, le **07/01/2013 à 18:47**

Bonjour,
Est-ce un chauffage collectif ?

Par **jennifer54**, le **08/01/2013 à 11:59**

oui le voisin est dans la meme situation que moi rnlui aussi il lui reste a payer des charges de l annee derniere

Par **Lag0**, le **08/01/2013 à 18:39**

[citation]qu elle recourt je peut avoir ? [/citation]
Le plus simple serait peut-être de régler les charges que vous devez, si vraiment vous les devez...